

Demande de Devis (RFQ pour « Request For Quotation »)

Colisage et livraison du matériel dans les 07 Inspections Régionales de la Santé et de l'Hygiène Publique (Boké, Faranah, Kankan, Kindia, Mamou, Labé et N'Zérékoré) et 24 Directions Préfectorales de la Santé (DPS) : Beyla, Dabola, Dinguiraye, Faranah, Forécariah, Gueckédou, Kankan, Kérouané, Kindia, Kissidougou, Koubia, Koundara, Kouroussa, Lélouma, Lola, Macenta, Mali, Mamou, Mandiana, N'Zérékoré, Siguiri, Téliélé, Tougué et Yomou.

Date : 03 Août 2023

À : Toutes les entreprises légalement établies en République de Guinée

De : Amadou Oury DIALLO, Chargé des Achats et de la Logistique, Helen Keller Intl

Objet : Demande de Devis (RFQ) pour le transport du matériel IEC,

No. D'Achat. **PR-2023-07-010**

Monsieur le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous informer que Helen Keller International (Helen Keller Intl) est à la recherche de fournisseurs expérimentés et qualifiés qui sont disposés à fournir un devis pour le (s) produit (s) suivant (s). Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous quelques indications à suivre :

- Votre devis doit être envoyé sur papier à en-tête de votre entreprise et signé par une personne habilitée.
- Il est recommandé de lire les Termes et Conditions détaillés ci-dessous avant de préparer votre devis.
- Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de la présente demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous ; merci de nous indiquer votre intention d'envoyer un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant ce RFQ doit être soumise par écrit avant la date limite. Les questions et réponses qui sont considérées importantes pour cet appel d'offres peuvent être partagées par Helen Keller Intl avec tous les autres offrants.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Amadou Oury DIALLO, Chargé Achats et Logistique

Colisage et livraison du matériel dans les 07 Inspections Régionales de la Santé et de l'Hygiène Publique (Boké, Faranah, Kankan, Kindia, Mamou, Labé et N'Zérékoré) et 24 Directions Préfectorales de la Santé (DPS) : Beyla, Dabola, Dinguiraye, Faranah, Forécariah, Gueckédou, Kankan, Kérouané, Kindia, Kissidougou, Koubia, Koundara, Kouroussa, Lélouma, Lola, Macenta, Mali, Mamou, Mandiana, N'Zérékoré, Siguiri, Téliélé, Tougué et Yomou.

N°	Directions Préfectorales de la Santé	T-shirt ordinaires	Casquettes	Polos ordinaires	Banderoles
1	Gaoual	446	497	51	10
2	Koundara	300	349	49	9
3	Dabola	418	473	55	10
4	Dinguiraye	452	503	51	10
5	Faranah	646	709	63	15
6	Kissidougou	654	723	69	19
7	Kankan	1088	1161	73	21
8	Kérouané	478	529	51	10
9	Kouroussa	618	679	61	14
10	Mandiana	776	835	59	13
11	Siguiri	1562	1629	67	16

Achats pour Helen Keller Intl
Demande de Devis (RFQ)

12	Forécariah	514	571	57	11
13	Kindia	840	905	65	16
14	Koubia	230	277	47	8
15	Lélouma	376	433	57	12
16	Mali	662	723	61	15
17	Tougué	286	341	55	11
18	Mamou	736	807	71	20
19	Beyla	752	817	65	17
20	Gueckédou	670	731	61	15
21	Macenta	642	713	71	20
22	NZérékoré	914	981	67	17
23	Lola	396	449	53	10
24	Yomou	264	313	49	8
	Total global	14,720	16,148	1,428	327

N°	Inspections Régionales de la Santé et de l'Hygiène Publique	Polos qualité supérieure	Casquettes
1	Boké	5	5
2	Faranah	9	9
3	Kankan	11	11
4	Kindia	5	5
5	Labé	9	9
6	Mamou	3	3
7	N'Zérékoré	13	13
	Total	55	55

Exigences de Validité du Devis

Exigences d'admissibilité du Fournisseur	<p>Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non-gouvernementales, enregistrées en Guinée, spécialisées dans la logistique et le transport de matériels qui disposent d'un parc automobile et une équipe capable de faire le colisage et le transport de matériels et réputées pour conduire leurs affaires avec un souci d'intégrité et d'éthique.</p> <p>L'entreprise devra fournir une méthodologie pour l'activité.</p> <p>Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour radiation, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises qui sont exclues, suspendues ou proposées pour radiation, dans l'accomplissement de l'obligation de cette activité.</p>
--	---

Achats pour Helen Keller Intl
Demande de Devis (RFQ)

Mécanisme contractuel et termes de paiement :	<p>Helen Keller Intl émettra un Bon de Commande à l'entreprise qui sera retenue.</p> <p>Suite à l'acceptation de l'offre par Helen Keller Intl, le paiement est effectué dans les 30 jours après la réception d'une facture.</p> <p>En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1% du prix total pour chaque jour de retard de livraison.</p> <p>Le paiement est remis exclusivement au Fournisseur identifié dans le Bon de Commande. Il ne sera pas donné à un tiers ou à un particulier.</p> <p>Le paiement sera fait sur présentation de la facture définitive et de la totalité des bons de livraison signés.</p>
Instructions pour la livraison :	<p>Conformément au tableau de répartition ci-dessus.</p> <p>Le colisage devra être fait par 4 lots (<i>T-Shirt ordinaire, casquettes, polo et banderole</i>) de tous les articles qui devront être livrés dans les 24 Directions Préfectorales de la Santé et par 2 lots (Polos et casquettes) dans les 7 Inspections Régionales de la Santé et de l'Hygiène Publique.</p> <p>L'entreprise est tenue de faire signer un bon de livraison à chaque Inspections Régionales de la Santé et de l'hygiène publique (IRSHP) et Directions Préfectorales de la Santé (DPS) livrés</p>
Devis doit inclure les indications suivantes :	<p><u>Détails du devis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Devis doit inclure le No. D'Achat ci-dessus ; • Description détaillée des articles cités ; • Informations sur coût d'expédition, méthode, date ; • Informations détaillées sur les assurances et / ou les garanties couvertes par le fournisseur ; • Prix en GNF excluant les taxes, les droits d'accise et les autres taxes et droits de douane ; <p><u>Détails de l'entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une copie du RCCM, du certificat fiscal (enregistrement de la TVA)
Critères d'évaluation :	<p>Les devis sont évalués en fonction des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du délai de livraison et des critères associés. Helen Keller Intl va sélectionner l'offre comportant le Prix le plus bas en respectant les spécifications.</p>

Soumission des Devis

Date limite de soumission :	Le devis doit être envoyé à Helen Keller Intl pas plus tard que le 17 Août 2023 à 12H00.
Modalités de soumission :	<p>Le devis peut être soumis</p> <p>Copie papier : soumettre un devis sur papier à en-tête de l'entreprise dûment signé et estampillé par une personne habilitée et l'envoyer au bureau de Helen Keller Intl dans une enveloppe scellée et adressée à M. Christophe ZOUNGRANA Directeur National de Helen Keller Intl.</p>
Durée de validation :	Toutes les offres soumises doivent être valides pendant 45 jours à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les coûts, les prix, les termes et les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation sont contractuelles et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation.

Termes et Conditions

1. L'émission de cette RFQ n'est pas une déclaration d'attribution de la part de Helen Keller Intl, et n'engage pas Helen Keller Intl à payer les dépenses encourues pendant la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
3. Helen Keller Intl peut communiquer avec les Soumissionnaires pour confirmer les coordonnées de la personne habilitée, et le montant de la soumission et pour s'assurer que la soumission a bien été soumise pour cet appel d'offres.
4. Fausse déclaration : Les Soumissionnaires doivent fournir des renseignements complets, exacts et définitifs, conformément à cet appel d'offres et aux pièces jointes.
5. Divulgarion d'un conflit d'intérêt : Les Soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec les parties associées à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel d'offres et de son attribution prévue. Le défaut de présentation complète et transparente de cette déclaration peut amener Helen Keller Intl à réévaluer la sélection d'un Soumissionnaire potentiel.
6. Droit de choisir ou de rejeter : Helen Keller Intl se réserve le droit de choisir et de négocier avec les entreprises identifiées, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour soumettre des devis compétitifs et peut mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. Helen Keller Intl se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
7. Droits réservés : Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de Helen Keller Intl. Helen Keller Intl se réserve le droit, à sa seule discrétion :
 - De disqualifier une offre si le Soumissionnaire ne respecte pas les instructions détaillées dans l'appel d'offres ;
 - D'exonérer tous les écarts du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cet appel d'offres qui, de l'avis de Helen Keller Intl, sont considérés ne pas être des défauts de matériel qui nécessiteraient un rejet ou une disqualification ; ou si une telle exonération favorise une concurrence accrue ;
 - De prolonger le délai de soumission pour toutes les réponses à la RFQ ;
 - De terminer ou modifier le processus de RFQ à tout moment et réémettre la RFQ ;
 - De décerner une attribution immédiatement après l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
 - D'attribuer une offre pour des biens ou des activités partiels et / ou de décerner plusieurs attributions.

Attestation de Conflit d'Intérêts du Fournisseur et Confirmation d'Intention de Soumission

Le Code de Conduite et de Déontologie de Helen Keller Intl exige une divulgation complète et transparente des activités d'approvisionnement. Les employés de Helen Keller Intl doivent éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts ; ils doivent divulguer pleinement leurs actions ou leurs relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d'accepter un avantage de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer des possibilités de conflit d'intérêts ; soit 2) de certifier, au mieux de ses connaissances et en toute bonne foi, qu'aucun employé de Helen Keller Intl, ni aucune personne associée à un employé de Helen Keller Intl, n'est un agent, directeur, administrateur, consultant ou n'a des intérêts financiers directs ou indirects, dans son organisation, ou a reçu ou recevra un avantage financier, directement ou indirectement, grâce à l'attribution d'un contrat par le biais de cet appel d'offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » peuvent être notamment : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un beau-frère, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse déclaration matérielle faite en rapport avec cette attestation et / ou le défaut de faire preuve de la vigilance appropriée quand il vérifie les informations qui font l'objet de cette attestation pourrait rendre l'offre du Fournisseur irrecevable aux fins de cette attribution. Le Fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de Helen Keller Intl susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que cette relation réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué par écrit les possibilités de conflits d'intérêts (veuillez joindre l'attestation de divulgation séparément) ; le Fournisseur accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

Achats pour Helen Keller Intl
Demande de Devis (RFQ)

Le Fournisseur :

Nom (caractères d'imprimerie) :	
Fonction :	
Signature :	
Date :	